



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 25

Samedi 5 juillet 2014 - 85^e année

Sommaire

07 JUL. 2014

S'informer

Le zoom de la rédaction

Transport de bois ronds /

Péages de transit : la FNB écrit au ministre de l'Agriculture et de la Forêt p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 8

Pyrénées – Roussillon /

Augmentation de la demande de bois bûche en Midi-Pyrénées

Franche-Comté / Trois lauréats et un prix spécial pour le concours Vitalit'y

Normandie / Christian Piquet réélu à la présidence de ProfessionsBois

Limousin / Égletons : 100 participants aux Ateliers de l'innovation organisés par EDF

Exposition

Allemagne / Plus de 400 exposants et 50.000 visiteurs attendus à la 12^e foire forestière Interforst p. 10

Comprendre

Dossier outillage et affûtage

Maîtriser l'affûtage des lames pour produire des sciages de qualité ... p. 11

En direct avec... / Michel Dupré, professeur d'affûtage-scierie

au lycée professionnel de Saulxures-sur-Moselotte p. 12

Pays de la Loire /

Forézienne MFLS : un 3^e atelier relais s'installe dans le grand Ouest p. 14

Lorraine / Gravier affûtage : qualité, outils numériques, diversification p. 17

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Le chêne poursuit sur sa lancée à Courlaoux p. 20

Les petits chênes très prisés à Auxerre p. 21

Résineux sur pied : stabilisation à Gérardmer p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 32

Franc-parler

Vigilant

Après la présentation du projet de loi de programmation pour la transition énergétique, le projet de loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt vient d'être examiné en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Anticipant la semaine dernière la décision prise par le Parlement de supprimer la création du compte d'affectation spécial visant à pérenniser le fonds stratégique forêt-bois dédié au financement de l'investissement en amont de la filière, France bois forêt et France bois industries entreprises pointent du doigt l'incohérence d'une décision qui touche une filière réalisant près de la moitié de l'approvisionnement en énergies renouvelables de la France, et dont le Gouvernement souhaite voir la part portée à 30% d'ici 2030. Pourtant que représentent les malheureux 150 millions d'euros réclamés par la filière par rapport aux quelques 3,25 milliards d'euros de capitalisation boursière de l'action EDF partis en fumée (-7,7%) à l'issue de la séance du 18 juin dernier lorsque Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a décidé d'annoncer ce jour la suppression de la hausse de 5% des tarifs de l'électricité prévue au 1^{er} août prochain (et dont l'État est actionnaire à seulement 84,5% rappelons-le...), soit l'équivalent de vingt-et-une années de ce que demande la filière.

La filière forêt-bois entend se montrer vigilante sur l'ensemble des dossiers qui conditionnent son avenir, comme en témoigne le courrier adressé par la Fédération nationale du bois au ministre de l'Agriculture et de la Forêt pour lui rappeler qu'il s'était engagé en décembre dernier à accorder une exonération à l'écotaxe pour le transport de bois ronds, à l'heure où le Gouvernement annonce sa volonté de remplacer l'ancien dispositif par des péages de transit. La période estivale s'annonce décisive pour l'ensemble de la filière. Elle sera notamment marquée par la présentation de la feuille de route élaborée par le Comité stratégique de la filière bois, dont les premiers axes seront dévoilés mi-juillet.